

GRÉSIVAUDAN

BERNIN

La Veyrie : "Patrimoine et Avenir en Grésivaudan" fait de la résistance

Ils sont en colère et le font savoir ! Plusieurs semaines après la décision, évoquée par la municipalité, d'une éventuelle vente de la partie historique du château de La Veyrie (notre édition du 25 janvier 2013), les membres de l'association "Patrimoine et Avenir en Grésivaudan" Bernin-Crolles voient rouge. Tant sur le fond que sur la forme.

« Sur le fond, c'est une ineptie que de vouloir se séparer d'un tel édifice sachant qu'il fait partie de l'histoire de la commune qui, par ailleurs, a bien eu du mal à le récupérer ! », lance Christiane Retout, présidente de l'association.

La méthode ensuite... « Lorsque nous avons pris connaissance de la position de la municipalité sur ce dossier, nous avons lancé une pétition (déposée en mairie, qui a recueilli 845 signatures) et avons réclamé un rendez-vous avec le maire de façon à ce qu'elle puisse clairement exprimer sa position sur ce dossier. Il nous a fallu attendre des semaines avant d'en obtenir un, le lundi 4 avril... ».

« Le conseil municipal n'a rien voté »

Le couperet, pourrait-on dire, est intervenu le 13 mars dernier où, lors d'une réunion publique en mairie consacrée aux orientations budgétaires de la municipalité pour 2013, « la vente de La Veyrie est bien annoncée et même détaillée avec des chiffres ». De l'ordre de 575 000 euros dans la colonne "recettes"... Stupéfaction dans les rangs de l'association et de l'un de ses mem-

bres qui apostrophe l'équipe municipale : « Une fois de plus, vous actez alors que le conseil municipal n'a rien voté ! ». Stupéfaction encore lorsqu'un élu lance à Robert Zapp, vice-président de l'association : « Vous pouvez le racheter, vous ! »...

Aujourd'hui, "Patrimoine et Avenir en Grésivaudan" ne compte pas lâcher prise, quitte à contrer, encore et encore, les arguments avancés jusque-là par la municipalité.

« Contrairement à ce qui a été dit, elle n'a pas consulté la population sur cette vente et c'est la partie moderne du site qui coûte de l'argent, pas le château... », explique de son côté Richard Retout. Qui précise : « Il est important de ne pas se précipiter dans cette affaire. On peut rénover cet édifice petit à petit... »

Pour autant, les membres de l'association veulent croire en une solution et se disent « prêts à travailler avec les élus pour élaborer un projet sur la partie historique du site ». Un projet qui prendrait la forme « d'un lieu culturel et festif, qui serait aussi un lieu de séminaires... ».

Dans l'attente, et parce qu'« investie d'une mission pour sauvegarder notre château après le succès de notre pétition », l'association a entrepris une demande de classement "Monument historique" auprès de la Direction régionale des affaires culturelles (et portée à la connaissance du préfet de l'Isère) et une demande de labellisation "Label patrimoine en Isère" auprès du conseil général.

Ganaëlle MELIS



Quelques-uns des membres de l'association "Patrimoine et Avenir en Grésivaudan" : « L'intérieur du château est peut-être en mauvais état mais il n'y a aucune raison urgente de prendre une décision unilatérale... ».



Le maire : « Je peux comprendre mais... »

Si Laurence Bellicard confirme que l'intention de vendre la partie historique du château de La Veyrie a bel et bien été évoquée lors d'une récente réunion publique, le maire ne ferme pas pour autant la porte... « Ce qui a été annoncé, dans le cadre d'un budget annexe, est une position de principe, décidée par les élus en fin d'année 2012. Or, nous pouvons faire des décisions modificatives... Nous avons demandé une évaluation de ce que coûteraient les travaux de remise en l'état ! Donc, nous travaillons sur le dossier et lorsque nous aurons des éléments et une base de discussion solide, nous rencontrerons les membres de l'association "Patrimoine et Avenir en Grésivaudan" », explique-t-elle. Si l'élue dit comprendre l'attachement de l'association au bâtiment, elle se dit plus réservée sur le "succès" de ladite pétition : « Sur les 845 signatures, on compte 300 Berninois dont plusieurs membres d'une même famille... » Mieux, assure-t-elle encore, « si je peux comprendre que l'on ne soit pas du même avis sur ce dossier, je ne peux concevoir le harcèlement et l'insistance sur ce dossier à une époque où le PLU et les rythmes scolaires mobilisent l'équipe en place. Il faut prendre les dossiers dans l'ordre des priorités ». Laurence Bellicard devrait rencontrer les membres de l'association le lundi 4 avril.

G. M.